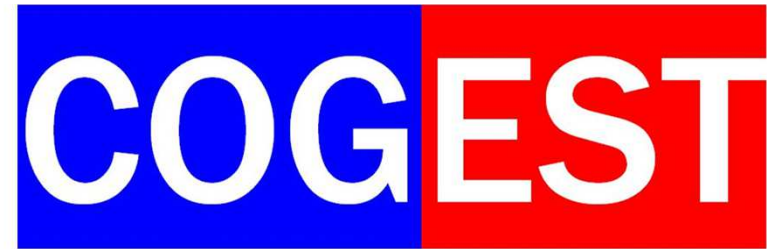
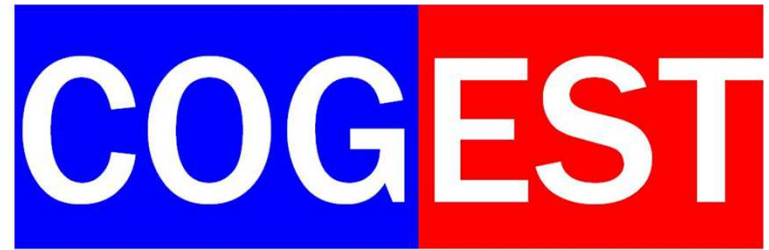


BUDGET 2020



Chiffres clé

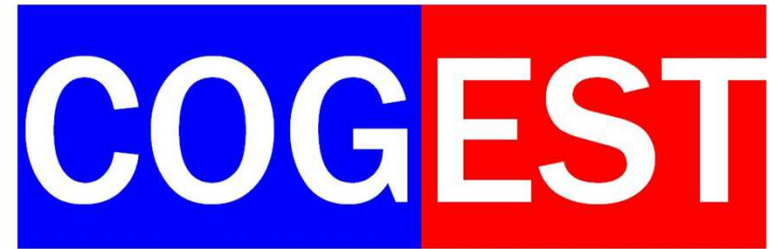
- Une perte de Fr. 720'000.-
- Une marge d'autofinancement de 1.647 mio
- En %: $1'647'000/20'552'000 = 8.01\%$
- Insuffisance de financement: Fr. 654'000.-
=> hausse de la dette du même montant



Dès lors:

- L'objectif de MAF = 8% demandé par CG atteint
- La perte prévue pour cet exercice est limitée et les causes de cette perte est toujours la même => les amortissements
- Tant que la MAF \geq 8% => les comptes (resp. budget) sont satisfaisants

HEP



La COGEST est d'accord avec les conclusions de la municipalité à ce sujet

=> 10% = trop

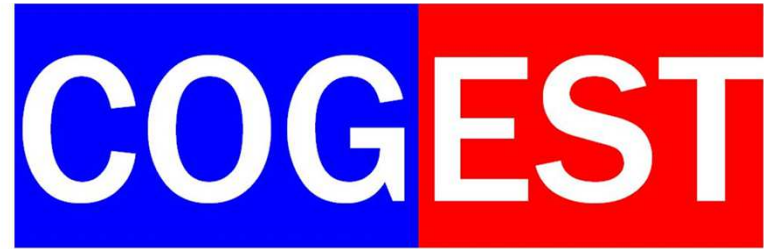
=> coûts importants en rapports aux avantages

Sierre: HES = 3.9mio / perte = 5.3mio

St-Maurice: HEP= 743'000.- et perte 720'000.-

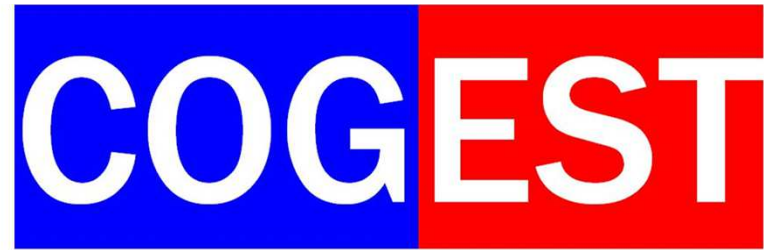
=> négociation CE + représentants GC

Toutefois: propose une analyse A-I-R-O avant de renoncer à la HEP



Analyses comptes 2019

- Nouvel outil de gestion proposé par le responsables des finances dès comptes 2019
- Analyse succincte de la mise en œuvre du service électrique externalisé
- Conséquences éventuelles du refus de la fusion entre Saint-Maurice et Collonges
- Autres



Conclusions

La commission de gestion recommande au Conseil général d'adopter le budget 2020 tel que présenté et d'accepter que le coefficient et l'indexation restent inchangés, respectivement à 1.25 et à 160%.

Merci de votre attention!